



Édition de novembre Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 10 novembre 2019

IMPORTANT : EN CAS D'URGENCE

9-1-1 : Pour toute urgence mettant la vie en danger (intervention immédiate)
310-4141 : Centrale de répartition de la S.Q. pour toutes problématiques qui met la sécurité des citoyens en danger (intervention rapide) sans mettre la vie en danger

1 800 790-2424 : Hydro-Québec/Info-panne : en cas de panne d'électricité (24H/24). Permet de s'informer sur l'état de l'intervention en cours.

1 866 552-9466 : Axion : fils de téléphone qui pend ou qui est coupé

1 866 310-BELL : Bell : fils de téléphone qui pend ou qui (2355) est coupé



Prochaines séances du conseil



- 10 décembre

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site internet de la municipalité



Prochain relevé de taxes produit à la fin du mois de janvier 2020.

Vous devriez le recevoir d'ici la mi-février.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

À PARTIR DE JANVIER 2020 - NOUVELLE COMPAGNIE ASSURANT LA COLLECTE : COL SEC TRANSIT INC.

Quand la collecte a-t-elle lieu?

La collecte des matières recyclables a lieu le JEUDI, à toutes les semaines. Beau temps, mauvais temps, le bac devra être déposé à la rue avant 7 heures a.m.

Comment préparer les matières recyclables?

Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac. Le camion mécanisé ne permet pas une collecte manuelle des matières qui seraient dans un sac ou une boîte à côté du bac.

Référez-vous au tableau pour connaître les matières acceptées ou refusées.

Comment placer le bac?

Le camion utilisé pour la collecte possède un bras mécanisé qui permet de collecter les matières sans que le chauffeur ne descende du camion. Le bac doit donc être dans la rue (en bordure du trottoir lorsqu'il y en a

un), les roues et la poignée du côté de la maison et au minimum à 20 pouces (50 cm) de tout autre objet. Le camion peut ainsi soulever le bac pour ramasser son contenu.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous : 450-245-3658

COLLECTE DE RECYCLAGE

À CHAQUE MERCREDI JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE.

LA COLLECTE PRÉVUE LE 25 DÉCEMBRE S'EFFECTUERA LE MARDI 24 DÉCEMBRE

À PARTIR DU 2 JANVIER CHAQUE SEMAINE LE JEUDI



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE

	Collecte des ordures
	Collecte du recyclage
	Assemblée du conseil
	Veille de Noël
	Noël
	Veille du jour de l'an

décembre 2019

dim lun. mar mer jeu. ven. sa

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10 A	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

COURT MÉTRAGE - JOSEPH GARCEAU

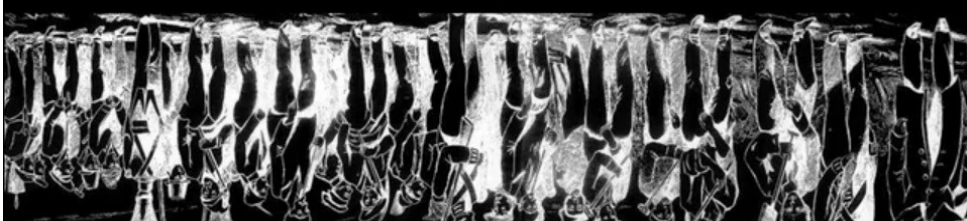
Les activités organisées dans le cadre de l'hommage du Patriote Joseph Garceau en Australie compteront la présentation d'un court métrage : La baie des exilés : revisité.

Ceci coïncidera avec le 50e anniversaire de l'inauguration du monument pour la baie des exilés et l'apport des Patriotes qui se sont retrouvés exilés en Australie.

Ce documentaire sera présenté les 18 et 20 mai prochains dans le comté de Wollongong en Australie.



LA BAIE DES EXILÉS:
REVISITÉ



RICOVA - COLLECTE DES ORDURES

Le contrat de collecte se poursuit pour l'année 2020 avec la compagnie Ricova.

Dû aux nombreux problèmes qui sont survenus avec la compagnie, il est très important de nous contacter pour toutes problématiques concernant la collecte des ordures. Ceci nous permet, non seulement, de compiler les données concernant la quantité et la fréquence des problèmes, mais nous permettra de pouvoir faire un suivi plus serré dès le mois de janvier.

Des modifications au contrat nous permettront de pouvoir appliquer des pénalités, directement à partir de la municipalité sans intermédiaire. Prière de nous contacter durant les heures de bureau au : 450-245-3658 ou encore au info@st-cypriendenapierville.ca en nous fournissant des photos lorsque la situation le nécessite.

STATIONNEMENT DE NUIT

Selon le règlement RM-520 : Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues **entre 23 h et 6h à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril** sur l'ensemble du territoire de la municipalité.



Quiconque contrevient à ce règlement est passible de recevoir une contravention au montant de 75 \$ ou d'être remorqué !

ABRIS D'AUTOS

Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire du **1er novembre au 15 avril** de chaque année. L'abri ne doit pas empiéter sur l'emprise de la voie publique.

Lorsque vous installez un abri tempo, un coupe-vent ou des décorations de Noël, il est primordial de vous assurer de ne pas cacher votre adresse.

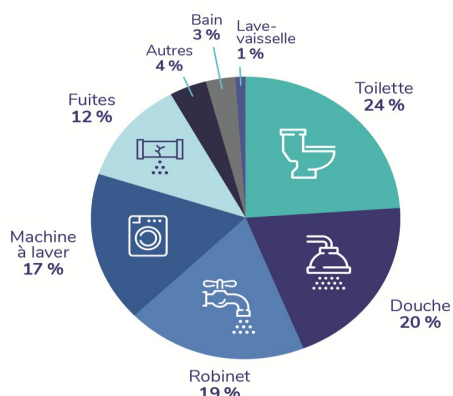
En cas d'urgence, cela assurera un service plus rapide de la part des premiers répondants, des pompiers, des paramédicaux et des policiers.

Nous vous rappelons, par le fait même, l'obligation d'avoir un numéro civique installé à votre demeure. Des modifications quant aux critères à respecter sont survenues avec le nouveau règlement d'urbanisme en vigueur. Contactez l'inspecteur municipal, M. Alexandre Poirier afin de vous assurer de respecter ces règles ou pour plus de détails.

FERMEZ L'EAU, SAUVEZ GROS

Il est important de prendre conscience que de petits gestes peuvent faire toute une différence dans la prévention du gaspillage de l'eau.

Répartition moyenne de la consommation résidentielle intérieure



Pour une foule de trucs et d'astuces afin d'économiser l'eau au maximum, consultez le site internet : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue/trucs-et-astuces/>

LE CAMPAGNOL

Êtes-vous mal à l'aise de parler de votre situation ou celle de vos proches vivant une problématique en santé mentale ? Si oui, venez nous rencontrer au Campagnol Groupe d'entraide et milieu de vie en santé mentale. Nous serons heureux de vous y accueillir. Par nos ateliers, nos formations et nos activités, les personnes se réunissent pour parler de leur expérience de vie et ainsi trouver leurs propres solutions. Tout ceci, sans jugement.

Nous sommes ouverts du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 16 h. Pour information sur nos activités, nos ateliers et formations, téléphonez au 450-454-5121.

Visitez notre site web : www.lecampagnol.com et notre page Facebook : Le Campagnol

